



Complexe Eugène Durand  
Rue Jules Verne

44850 LIGNÉ

asttligne.fr

# ASTT LIGNE Tennis de table

## TOURNOI RÉGIONAL

### 16 FÉVRIER 2020

**Tournoi Homologué**  
**sous le n° 1397/2019-R**  
**par le Comité de Loire Atlantique**  
**et la Ligue des Pays de la Loire**

## REGLEMENT

**Article 1** L'ASTT LIGNE organise son tournoi régional le dimanche 16 Février 2020 au Complexe sportif Eugène Durand à Ligné. Ce tournoi se déroulera sur 24 tables.

**Article 2** Ce tournoi comprend les tableaux suivants :

Tableaux	Catégories	Horaires	Engagements
<b>A</b>	5 à 13 ( $\leq 1399$ points)	8H30	7,00 €
<b>B</b>	5 à 7 ( $\leq 799$ points)	9H30	7,00 €
<b>C</b>	5 à 15 ( $\leq 1599$ points)	10H30	7,00 €
<b>D</b>	5 à 9 ( $\leq 999$ points)	11H30	7,00 €
<b>E</b>	5 à 17 ( $\leq 1799$ points)	12H30	7,00 €
<b>F</b>	Toutes séries Dames	13H30	7,00 €
<b>G</b>	Jeunes 5 à 9 (cadets max $\leq 999$ points)	13H30	6,00 €
<b>H</b>	5 à 11 ( $\leq 1199$ points)	14H30	7,00 €
<b>I</b>	Toutes séries	15H30	7,00 €

Tableaux A, B, C, D, E, F, H, I : 7,00 € le tableau, 14,00 € les 2 et 21,00 € les 3.

Nota : Un tarif réduit est appliqué aux jeunes cadets max. pour (G + 1 Tab.) = 12,00 €

### Récompenses :

Les 4 premiers de chaque tableau (A, B, C, D, E, F, H et I) seront récompensés en numéraires.

Le tableau Jeunes (G) sera récompensé par des bons d'achats.

**Article 3** Le juge arbitre sera Jean-Yves LEMAN assisté de Jacques BARRAUD et Paul LERAY

**Article 4** Les inscriptions se feront soit par appel téléphonique, soit par E-mail, soit par le [formulaire](#) web. Date limite des inscriptions samedi 15 février 2020 à 17 h 00.

Mr Michel MÉNARD

Tél. 06 43 77 07 69

Mr Christian THIBOUVILLE

Tél. 06 25 61 40 78

E-Mail:

[tournoi@asttligne.fr](mailto:tournoi@asttligne.fr)



Complexe Eugène Durand  
Rue Jules Verne

**44850 LIGNÉ**

**asttligne.fr**

# **ASTT LIGNE** Tennis de table

## **TOURNOI RÉGIONAL**

### **16 FÉVRIER 2020**

- Article 5** Les tableaux se dérouleront au meilleur des 5 manches sauf les finales qui se feront aux meilleures des 7 manches, si l'horaire le permet et en accord avec le juge-arbitre.  
Les tableaux se dérouleront en poules de 3 où 4 selon le nombre d'engagés.  
Application des règlements de la **FFTT**.  
Le perdant de chaque partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.  
Les balles, de couleur blanche, sont fournies par l'organisation.  
Tout joueur absent 5 minutes après l'appel de son nom sera considéré comme perdant pour cette partie (poule et tableau)  
La tenue sportive est **OBLIGATOIRE**.  
La licence est **OBLIGATOIRE**  
Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Suivant l'accord du juge arbitre du tournoi un 3<sup>ème</sup> tableau sera éventuellement possible le jour du tournoi.  
Des doubles pourront être engagés si l'horaire le permet.  
Un joueur de catégorie **POUSSIN** ne peut participer qu'au tableau jeunes.
- Article 6** Seul le juge arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.
- Article 7** Les lots des places 5 à 8 ne seront pas distribués si dans le tableau la participation est inférieure à 24 joueurs.
- Article 8** Ce tournoi est homologué sous le N° d'homologation **1397/2019-R** en date du 01 / 12 / 2019.
- Article 9** Le club de LIGNE décline toute responsabilité en cas de perte, vols ou blessures pendant le tournoi.
- Article 10** L'organisateur en accord avec le juge arbitre, s'autorise à annuler un tableau dans le cas d'un manque d'inscription.
- Article 11** Les lots ne seront remis qu'à la fin de chaque tableau concerné.  
Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association (ASTT Ligné).

Le représentant de l'organisateur,  
Mr le Président Soksane HOR,

Le Juge Arbitre du tournoi,  
Jean-Yves LEMAN

